Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 20 AOUT 1965 CIe ANNÉE No 29

Dieu Humanité Patrie

396

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- : ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

e t'aime
n peu,
eaucoup,
assionnément...

Comment le laboratoire de langues Philips peut-il parfaire vos cours de langues?

Une grande partie des cours de langues consiste en exercices d'élocution. Ils sont longs et fastidieux, et de plus, un seul élève en profite activement, tandis que le reste de la classe doit se contenter d'écouter. Le nouveau laboratoire de langues Philips permet aujourd'hui à tous les élèves de s'exercer individuellement. Chacun d'entre-eux est installé avec son appareil dans une cabine particulière, isolée acoustiquement: là il est seul et par conséquent ne sera pas intimidé, ni dérangé par les autres élèves. Il s'exerce et se contrôle lui-même au moyen d'un texte très exactement adapté au programme.
A chaque instant, le professeur peut l'entendre, le surveiller et le corriger depuis sa table de contrôle. Il est même en mesure de converser avec un ou plusieurs élèves à la fois. Il ne s'agit donc pas d'un cours de langue, mais d'une méthode d'entraînement qui complète efficacement les cours de langues traditionnels. Toute liberté est laissée au professeur quant à la méthode d'enseignement et la préparation de son cours. Cette installation représente cependant un précieux auxiliaire technique tant pour le maître que pour les élèves qui sauront en apprécier les nombreux avantages:
1. Grâce au laboratoire de langues la leçon est infiniment plus efficace et le professeur est déchargé des fastidieux exercices routiniers. **2.** On obtient de meilleurs résultats en un temps plus réduit puisque chaque élève participe activement à la leçon. **3.** La timidité manifestée par l'élève lors des exercices d'élocution se trouve éliminée. **4.** Chaque élève travaille individuellement au sein de la classe, selon ses propres capacités et le programme de la leçon. **5.** Le professeur peut contrôler chaque élève en particulier.
Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations et vous ferons volontiers parvenir une documentation détaillée.

PHILIPS

Laboratoire de langues

Philips S.A., Dépt. Télécommunication, Räffelstrasse 20, 8045 Zurich, Tél. (051) 25 86 10

comité central

Cours de programmation

Poursuivant son effort dans le domaine de l'enseignement programmé, le comité de la SPR organise un premier stage pour la formation de programmeurs, du 27 septembre au 2 octobre, à Leysin.

Ce cours est destiné aux enseignants romands de tous les degrés. Il sera dirigé par M. Métraux, du service de la recherche à Genève.

Le programme comprendra l'étude des bases théoriques de la programmation ainsi que des exercices théoriques.

Le nombre des participants est limité à 20.

Les maîtres qui désirent participer à ce cours voudront bien en informer leur association et leur Département.

7me Séminaire de Chexbres, mai 1965

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Il m'appartient tout d'abord d'apporter aux participants à ce septième séminaire de Chexbres le très cordial salut du Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande. Je suis heureux de pouvoir le faire une fois de plus, car les dirigeants de la SPR attachent une très grande importance à de telles rencontres. Ne permettent-elles pas d'associer dans un travail commun des spécialistes du monde de l'économie et des enseignants venus des quatre coins de la Romandie ?

Je tiens également à adresser un très vif merci aux représentants du Centre d'Information et de Publics Relations de Genève, et en particulier aux responsables directs de l'action « Jeunesse et Economie ». Grâce à leur efficace collaboration, l'organisation de ce stage s'en trouve grandement simplifiée et nous leur en savons gré. Je voudrais ici mentionner tout spécialement M. Daniel Jordan, compagnon de travail aussi compétent que dévoué, véritable cheville ouvrière de ces deux journées, son personnel toujours à la brèche, ainsi que notre collègue Gustave Willemin, que nous nous réjouissons de revoir au pupitre présidentiel. Je n'aurai garde d'oublier la direction et le personnel de l'Hôtel Victoria, dont vous avez sans doute apprécié l'accueil.

* * *

Créé pour permettre une information réciproque entre le monde de l'économie et celui de l'école, le séminaire de Chexbres a pour première vertu de mettre en présence des hommes et des femmes très différents par leur formation, leurs méthodes de travail et la conception même de leur rôle au sein de la Cité. De plus, les uns ignorent en général les caractères essentiels de l'activité des autres, et réciproquement. C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, que nous considérons ces journées comme une occasion bienvenue d'établir un double courant d'information entre la vie active et l'école. Si d'une part il est incontestable que l'école doit s'informer en vue de s'adapter étroitement aux caractères de la société qui la crée à son usage, ceci sous peine de faillir à sa mission, il est clair que l'entreprise doit être capable de dépasser des vues souvent étroitement liées à ses intérêts immédiats et spécifiques, pour considérer d'un œil critique son rôle au sein de la communauté nationale. En particulier, il est de toute nécessité qu'elle soit consciente des impératifs que notre époque de mutation technique, économique et sociale dicte aux responsables de la fonction éducative dans la société moderne. Par leur influence directe sur les corps politiques — nous pensons aux fameux groupes de pression — les milieux de l'économie sont en mesure de promouvoir et de faire triompher une véritable politique de l'éducation ; ne sont-ils pas mieux placés que quiconque pour comprendre ce fait capital : de nos jours, on ne doit plus parler de dépenses, mais d'investissements scolaires. C'est vous dire, MM. les représentants de l'économie, que vos responsabilités sont lourdes. Il vous appartient d'agir pour que notre pays conserve des institutions scolaires adaptées à leur mission, capables de donner aujourd'hui ce qu'elles nous apportaient hier. Votre présence ici est de ce fait plus qu'une simple marque d'intérêt, le signe même d'une prise de conscience du caractère d'urgence que revêtent les questions scolaires dans la Suisse de 1965. Je vous remercie et tiens à vous dire combien il est important à nos yeux que vous participiez directement et le plus longtemps possible aux travaux qui nous réunissent ici.

* * *

En choisissant « La cité, l'école et l'entreprise » comme thème central de nos discussions, les organisateurs de ce 7e séminaire savaient qu'ils touchaient à un sujet brûlant, celui de la crise du civisme. Je pense que nous devons considérer la réalité en face : la détérioration du sentiment d'appartenance à une collectivité vivante est un des problèmes les plus graves qui puisse se poser aux citoyens d'un pays. Dès lors, nous devons nous réjouir de ce choix : par une analyse aussi serrée qu'objective des faits, nous sommes en mesure de jeter quelque lumière sur une situation inquiétante, dégageant ainsi les causes du mal, bases d'un diagnostic lucide et clair. Que ces deux journées nous y conduisent pour le bien de notre communauté nationale, c'est là le vœu que je forme au début de nos travaux.

Allocution de M. René-Henri Wüst

administrateur-délégué du CIPR

Avec les dirigeants de la Société pédagogique romande, la direction du CIPR est heureuse de vous recevoir aujourd'hui, dans le cadre du VIIe Séminaire « Jeunesse et Economie » et de vous souhaiter la bienvenue à Chexbres.

Sept ans ont déjà passé depuis que fut lancée, avec le succès que l'on sait, notre action « Jeunesse et Economie ».

Depuis sept ans, et sans la moindre défaillance, la Société pédagogique romande, les Départements can-

tonaux de l'instruction publique et le corps enseignant nous apportent leur appui complet. Conscients de leur responsabilité envers la collectivité, ils s'efforcent de préparer la jeunesse à ses tâches futures. Dans le même esprit, ces milieux marquent leur désir d'instituer une collaboration permanente entre le secteur public et le secteur privé.

L'an dernier, nous avions réussi à réunir des représentants qualifiés de l'école, de l'économie privée, des syndicats et des plus grandes organisations patronales de notre pays pour étudier en commun ce problème si aigu : la main-d'œuvre étrangère et l'assimilation des enfants de travailleurs étrangers.

Cette année, nous vous proposons un nouveau thème : « La cité, l'école et l'entreprise ».

L'entreprise occupe, qu'on le veuille ou non, une place de plus en plus grande dans notre existence.

La cité ne saurait perdre ses droits, ni être opposée à la première.

Au contraire, il s'agit d'opérer une synthèse entre ces communautés : celle où se déroule notre vie publique, celle où s'exerce notre métier.

Vous êtes, vous enseignants, mieux placés que quiconque, je crois, pour opérer cette synthèse. Et pour le faire très tôt, en connaissance de cause, dès les bancs de l'école, auprès d'une jeunesse librement informée et consciente de ses responsabilités, consciente du rôle qu'elle va jouer sur le plan civique, comme sur le plan économique.

C'est donc à une nouvelle rencontre que vous allez assister avec la collaboration de personnalités romandes les plus qualifiées, cette rencontre vivante qui se déroulera sous nos yeux et avec notre participation entre la cité, l'école et l'entreprise.

Comme vous le verrez, ici en tout cas, l'économie privée est aussi, et comme vous, consciente de ses nouvelles responsabilités. Elle ne craint pas de les affirmer et de les justifier devant un cercle comme le vôtre.

Et une expérience de sept ans démontre à quel point, de part et d'autre, de tels échanges de vues sont fructueux pour les uns comme pour les autres.

Encore une fois : merci de votre si précieuse collaboration.

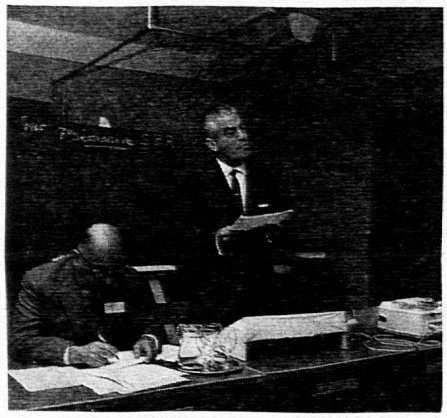

M. le conseiller d'Etat P. Torche.

LE CITOYEN DANS LA CITÉ

Extraits de l'exposé de M. Paul Torche, conseiller d'Etat de Fribourg et député aux Etats.

Les philosophes modernes définissent la fin propre de la cité, de l'Etat, comme un bien commun différent de la simple somme des biens individuels, et supérieur aux intérêts de l'individu en tant que celui-ci est partie du tout social.

Les juristes, eux, nous enseignent que l'Etat existe pour l'homme. Son but est de compléter les autres institutions : la famille, la commune, les associations, et de mettre à la disposition de l'homme ce qu'il ne peut trouver dans sa famille, dans sa commune et dans les autres sociétés.

Le rôle des gouvernants consiste à garantir la reconnaissance et le respect des droits, leur défense et leur expansion, à faciliter à chaque citoyen l'accomplissement de ses devoirs et à lui assurer une juste participation au bien commun, sans accorder de privilèges.

Plutôt que de s'en tenir aux mesures provisoires qui sont une des faiblesses de notre démocratie, l'Etat doit prévoir une politique à longue échéance.

Le problème de la main-d'œuvre étrangère notamment, ne doit pas laisser le citoyen indifférent. Les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude du problème de la main-d'œuvre étrangère, paru en 1964, doivent retenir l'attention. L'opinion publique n'est pas suffisamment renseignée sur l'importance économique de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, sur les devoirs de la population à l'égard des étrangers. De notre attitude dépend l'intégration des étrangers et une coexistence harmonieuse avec les travailleurs étrangers qui ont rendu et rendent encore d'immenses services à l'économie nationale. Si un climat d'amitié humaine et chrétienne ne devait pas être créé, les mesures prises par les autorités en vue d'améliorer leur situation juridique et leur condition sociale, les efforts entrepris dans le domaine de l'assistance sociale seraient vains.

A notre époque de poussée démographique — les étrangers résidant en Suisse y contribuent incontestablement — et de prospérité économique, les hommes doivent organiser l'aménagement du territoire. Ce problème se pose déjà à l'échelle régionale ou cantonale, sur le double plan de l'urbanisme et de l'agriculture. Il est partie intégrante de la politique nationale. Délimiter clairement les zones d'extension urbaine et de production agricole, prendre des mesures contre l'accaparement des terrains à bâtir, protéger mieux la forêt, tels sont les buts essentiels de l'aménagement du territoire. C'est un domaine d'une extrême complexité qui exige notamment la coordination entre instances compétentes, une organisation plus stricte et uniforme des groupes d'aménagement régional, la formation d'experts et par-dessus tout une action conjointe de toutes les personnes de bonne volonté.

Notre caractère et la structure politique de notre pays s'accommoderaient mal d'une planification contraignante. Ce qu'il nous faut, ce sont des valeurs indicatives propres à définir les objectifs à atteindre et les réformes à amorcer. Une telle planification ne saurait être le fait ni de la seule administration ni des seuls intérêts privés, mais d'une commission de spécialistes travaillant sur la base de consultations larges et permanentes. La planification économique pourrait s'intégrer tout naturellement dans ce programme général : études prospectives par marchés et professions, appréciation des investissements nécessaires, des besoins financiers, adaptation continue de la formation professionnelle. Les groupes professionnels auraient ici leur rôle à jouer.

Sur le double plan de l'enseignement technique et universitaire et de la recherche scientifique, constatons que si elle n'est pas encore satisfaisante, la situation évolue favorablement. L'augmentation par paliers de la dotation du Fonds national de la recherche scientifique (de 23 à 60 millions), l'application pratique du plan Labhardt pour le développement des hautes écoles (un milliard environ), l'amélioration du régime des bourses grâce aux subventions fédérales, entraîneront de grands progrès. Les résultats de cette politique dépendront finalement dans une large mesure des conditions dans lesquelles nos Universités réformeront profondément leur organisation, leurs programmes, leurs méthodes, et surtout coordonneront leurs activités, en particulier dans les domaines qui réclament un effort national.

Il faut former plus de cadres et recruter partout : la formule reste toujours valable pour notre pays. La commission créée en son temps par le délégué aux possibilités de travail a insisté sur l'utilité de la propagande sous toutes ses formes. Le public doit prendre conscience que notre économie est dominée par la technique. Sans négliger une solide culture générale, il faut donner aux jeunes le goût des activités scientifiques et techniques.

L'école d'abord, les Offices d'orientation professionnelle ensuite, peuvent orienter les jeunes gens dans la voie qui leur convient le mieux, en suscitant leur intérêt et en les renseignant. Les cantons, pour leur part, doivent accélérer la réforme scolaire indispensable. Il ne s'agit plus d'éliminer, mais de repérer et de récupérer au mieux toutes les forces montantes du pays. Embrassant l'ensemble de l'édifice scolaire, elle concerne l'ensemble de la population, prévoyant une orientation permanente, l'accès généralisé à la formation gratuite à tous les degrés, le soutien financier de la collectivité partout où il est nécessaire. C'est du reste le rôle de l'Etat cantonal de repenser les programmes et les méthodes d'enseignement pour adapter l'école aux besoins de l'évolution scientifique, technique et sociale. Nous pouvons affirmer aussi que dans notre société où la science, la technique, la prévoyance et l'organisation sont appelées à remplacer un certain laisser-faire et laisser-aller, tout sort de l'école, qu'elle soit primaire, secondaire, professionnelle ou universitaire.

Pour en revenir à la cité, on constate un conflit latent entre les exigences de l'heure et le suranné de nos institutions. Ce conflit est probablement une cause de ce malaise helvétique assez indéfinissable, mais qui explique en partie un abstentionnisme croissant.

L'abstentionnisme politique se caractérise par le refus de vivre la vie de la cité. Ce phénomène est la conséquence d'une conception erronée de la politique qui n'est pas le moyen de s'attirer la sympathie des foules. La politique c'est, dans son sens étymologique, la manière de conduire les affaires de la cité. S'abstenir en politique, c'est trahir la démocratie, car rien dans ce système ne se fait sans le concours généreux et courageux des citoyens, à tous les échelons.

Cet abstentionnisme, on peut également le caractériser par le refus d'adhérer à un parti. Comment peut-on demander à un jeune d'adhérer à un parti s'il n'a aucun intérêt à la vie de sa commune, première cellule politique ? S'il n'a pas de principes à défendre, d'idées à faire triompher, quel parti choisir ? En démocratie, les partis donnent à la vie politique les forces dont elle a besoin et permettent l'accession au pouvoir d'hommes qui représentent une doctrine et qui sont soucieux du bien commun.

La Commission « Jeunesse » des Rencontres Suisses, au cours d'un séminaire sur la formation civique de la jeunesse, en novembre 1964, a tenté de découvrir les raisons de l'indifférence civique. Elle a conclu à six causes principales :

I. Raisons inhérentes à l'évolution de la société moderne.

— L'évolution de la société moderne est déterminée avant tout par l'esprit scientifique, les exigences technologiques et un matérialisme preque intégral. Les individus se sentent désemparés dans une société dont le contrôle et le devenir lui échappent.

— Les corps intermédiaires entre la famille et l'Etat (corporations, syndicats, partis, sociétés) assuraient dans une certaine mesure l'éducation sociale de la jeunesse et permettaient à l'individu d'assumer des responsabilités. Ils se sont progressivement anémiés au profit de l'Etat central, laissant les individus livrés à eux-mêmes et politiquement désœuvrés.

II. Raisons d'ordre politique (politique extérieure).

Notre politique traditionnelle de neutralité — qui n'est d'ailleurs pas en cause — entraîne une certaine passivité et nous tient à l'écart des grandes options internationales.

III. Raisons tenant à la structure et à la politique intérieure de la Suisse.

Les jeunes — et d'autres avec eux — estiment que les structures politiques de la Suisse ne sont plus adaptées à la situation actuelle et que « le fédéralisme présente aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages ».

— Les programmes des grands partis sont aujourd'hui si proches les uns des autres qu'il manque une véritable opposition.

— Le principe des incompatibilités ne permet pas, dans certains cantons, aux membres du corps enseignant de se présenter aux élections.

— Par ailleurs, les jeunes salariés ne peuvent pas siéger dans les conseils de la nation, faute de temps et de congés.

— En Suisse romande, l'indifférence est plus marquée parce que, dans bien des domaines (politique, professionnel, etc.), les Romands sont « majorisés » par les représentants de la Suisse alémanique.

— Les hommes qui acceptent des tâches au service de la collectivité sont surchargés de travail et ont peu de temps à consacrer à leur famille, ce qui n'encourage pas les jeunes.

IV. Causes d'ordre psychologique.

La jeunesse, qui a soif d'absolu, d'activité désintéressée et d'efficacité, ne comprend pas les « compromis helvétiques » auxquels on aboutit souvent en Suisse et qui sont pourtant inévitables.

V. Causes dues au caractère et aux carences de l'information.

Il faut reconnaître qu'exception faite de quelques « forums » à la radio et à la télévision suisse, l'information politique écrite et parlée semble redouter le choc des idées et des opinions.

Les partis politiques, sauf en période électorale, ne

se donnent à vrai dire pas assez de peine pour atteindre les jeunes.

VI. L'école.

L'éducation civique manque d'attrait. Jusqu'à maintenant elle ne figurait même pas dans les programmes scolaires.

Des remèdes ont été proposés à cette indifférence civique. C'est avant tout à la participation des jeunes qu'il faut penser. On n'empêchera pas la coupable indifférence en politique, et sans une nette prise de conscience qu'un civisme éclairé est nécessaire.

Il convient donc d'adapter la formation de la jeunesse à la complexité de la vie politique moderne. Le sort de notre pays ne doit pas être remis aux mains des technocrates, si grandes soient leurs qualités, ni à quelques factions uniquement guidées par des intérêts économiques. L'avenir du pays sera assuré si l'on prépare intelligemment la jeunesse à la politique. Tous les responsables de l'éducation, notamment les autorités fédérales, cantonales et communales, le corps enseignant, doivent se convaincre de cette nécessité.

Les cantons devront donner autant d'importance à l'éducation civique des jeunes gens et des jeunes filles dans les établissements secondaires que dans les écoles primaires et professionnelles. Sur le plan intercantonal, il faut souhaiter une coordination des programmes, un plan commun de la formation civique, la création d'un centre intercantonal de documentation, des séminaires périodiques.

Les autorités communales devront se préoccuper davantage des besoins d'activités communautaires propres à l'enfance et à la jeunesse (aménagement du territoire urbain, construction des grands ensembles, places de jeux et de sports, centres de loisirs, foyers de jeunes) et faciliteront la mission éducative du maître. Les cérémonies de promotion civique organisées sur le plan communal sont aussi un moyen pratique de rendre les jeunes conscients de leur responsabilité.

L'éducateur travaille avec la génération montante ; l'enfant d'aujourd'hui décidera en l'an 2000 de la destinée du pays. La naissance et l'épanouissement du sens social chez l'enfant, la formation de personnalités, ne peuvent être le fruit que d'un enseignement soutenu par une haute conscience professionnelle. Le maître, qu'il enseigne à l'Université ou à l'école enfantine, se rend bien compte qu'il ne travaille avec efficacité que s'il a des faits, des constatations à communiquer. Il doit pouvoir enseigner avec conviction et pour cela, être informé, être lui-même persuadé que chaque citoyen est responsable devant le pays. Le maître doit amener l'enfant, puis l'adolescent, à s'intéresser à la vie politique, le préparer à sa vie de citoyen d'une démocratie. Il ne s'agit pas de l'endoctriner systématiquement, comme le font les sociétés totalitaires, mais d'éveiller sa conscience à l'existence de la vie publique et à l'obligation morale d'y participer, de lui inculquer des principes moraux auxquels il pourra toujours se référer. Pendant ses études secondaires, le jeune homme doit être préparé et guidé dans les lectures des journaux d'opinion. Il se formera ainsi l'esprit critique et politique ; il apprendra à distinguer entre les publications objectives et celles qui ne le sont pas ; il fera connaissance avec les différents partis politiques du pays, leur histoire et leur programme d'action.

Ainsi, les jeunes pourront se faire une idée juste de la politique, du gouvernement de la cité, de la nature de nos institutions. Ils pourront apprendre que le fédéralisme est encore la raison d'être de la Suisse.

Le fédéralisme apparaît en effet comme la condition indispensable au maintien de notre unité nationale. Il assure une juste protection des minorités, qu'elles soient linguistiques ou religieuses, et malgré les progrès de la centralisation, il demeure la pierre angulaire de la Suisse.

Mais il est certain qu'à l'heure actuelle, le fédéralisme doit être repensé, adapté. L'union ne peut durer que « si chacun des éléments fédérés trouve, dans la communauté nationale, de quoi cultiver son génie propre, s'il ne doit pas s'épuiser dans une lutte constante contre les tentatives de le presser dans le moule de l'uniformité ».

Aujourd'hui, l'économie, la technique et la science ne connaissent pas d'entités cantonales. L'expérience récente le prouve. Aucun canton — et cela est singulièrement vrai pour la Suisse romande — n'est assez fort pour résoudre tous les problèmes qui se posent dans un monde en pleine évolution, j'allais dire en révolution. Une alternative est posée : le recours à l'aide fédérale ou une collaboration étroite entre cantons pour créer «une sorte de coopérative des ressources et des moyens». Ainsi, c'est par des concordats intercantonaux que l'on résoudra les études de travaux publics et les problèmes touchant à l'instruction.

Une tendance dans cette voie se dessine. Lors du débat au Conseil national sur le financement des autoroutes, en mars dernier, des députés ont stigmatisé le gaspillage et les charges financières dus à une certaine autonomie cantonale. L'Union syndicale suisse vient de démontrer, dans un mémoire retentissant sur la politique conjoncturelle, la faiblesse de solutions purement cantonales ou, au contraire, de mesures de caractère centralisateur, schématiques et rigides.

Une nouvelle forme de fédéralisme doit s'affirmer, étant bien entendu que ce sont les cantons eux-mêmes qui doivent en être les promoteurs. Cela est vrai pour les cantons romands en particulier. M. Alexandre Hay, directeur de la Banque Nationale Suisse, a présenté récemment à l'Université populaire de Zurich une étude remarquable sur le développement économique de la Suisse romande comparé à celui de la Suisse alémanique. Pour des raisons géographiques, historiques, politiques et religieuses, la Suisse alémanique a connu un essor industriel très supérieur à celui de la Suisse romande restée longtemps à prédominance agricole, à l'exception de Genève et de Neuchâtel. La puissance économique est concentrée en Suisse alémanique. M. Hay, abordant l'aspect psychologique du problème, n'a pas hésité à parler du « sentiment de frustration » des milieux romands, parce que l'on a parfois l'impression que toute initiative venant de la Suisse romande est vouée d'avance à la critique de la Suisse allemande. Le directeur de la Banque Nationale a insisté sur la nécessité d'une collaboration plus grande entre cantons romands. Il s'est demandé si les grandes entreprises, qui ont toutes leur direction en Suisse alémanique, ne pourraient pas installer une direction générale en Suisse romande, pour contribuer à rétablir l'équilibre au niveau supérieur.

BUFFET de la GARE CFF
NEUCHATEL
se recommande — (038) 5 48 53

DISCUSSION

Après les exposés présentés, les discussions ont été très nourries et elles ont permis de donner des points de vue intéressants et surtout de préciser l'importance d'un facteur ou d'un autre dont la valeur avait peut-être été sous-estimée. On ne trouvera ici qu'un résumé très succinct des discussions elles-mêmes parce que les principaux arguments avancés se retrouvent tous dans les rapports fournis par les quatre groupes de travail. Ces rapports sont publiés intégralement ci-dessous.

A la suite de l'exposé de M. le conseiller d'Etat Torche, les principaux thèmes de discussion se sont trouvés liés à la structure si complexe de notre pays où les partisans des libertés communales ou de la souveraineté des cantons sont encore très nombreux et très agissants.

Malheureusement, dans le premier cas, celui des libertés communales, la plupart des problèmes qui se posent et dont les solutions s'avèrent d'une urgence absolue, l'horizon communal ne suffit plus, d'autant plus qu'il existe encore bon nombre de communes extrêmement petites dont les moyens financiers sont tout à fait insuffisants pour pouvoir généraliser des solutions efficaces.

Quant aux cantons, si le fédéralisme reste une des colonnes maîtresses soutenant tout notre édifice politique, il faut reconnaître que le manque d'initiative des gouvernements cantonaux, leur attachement à des traditions souvent surannées, leur peu de zèle à étudier en commun les problèmes qui se posent, permettent aux autorités fédérales d'intervenir dans presque tous les cas importants. Elles imposent alors à l'ensemble du pays des lois fédérales qui transforment les cantons en simples circonscriptions administratives alors que, bien souvent, il serait préférable d'édicter des directives générales laissant aux cantons la possibilité d'adapter les mesures d'application aux circonstances locales.

Notons aussi que les cantons sont fréquemment heureux de laisser à la Confédération le soin de pourvoir financièrement à l'application des lois fédérales qui chargeraient trop lourdement les finances cantonales.

Si donc on veut conserver une importance à l'esprit cantonal, il faut que les cantons acceptent de retrouver l'initiative dans tous les domaines où ils jouissent encore de leurs compétences, et qu'ils aient l'audace de prendre la tête de certains mouvements plutôt que de continuer de se laisser remorquer dans le sillage de la Confédération.

A l'heure où dans presque tous les domaines, il est inconcevable de prétendre limiter les effets d'une réforme et d'une adaptation à l'exiguïté d'un territoire communal ou cantonal, que deviendrons-nous lorsque se posera pour la Suisse — et le problème est déjà posé — la question de l'intégration européenne par exemple ?

Les partis politiques voient leur influence décroître depuis de nombreuses années. Sans doute, l'existence de plusieurs partis est indispensable dans la pratique de la démocratie telle que nous la comprenons et le système du parti unique est devenu le synonyme de tout régime dictatorial. Mais nos partis politiques, on en a la nette impression, vivent surtout sur leur passé et ils se sont montrés incapables jusqu'à présent d'intéresser la jeunesse à leur action. La confrontation, sur les bancs de l'école déjà, des différentes thèses des partis lors d'une votation, la lecture critique de leurs textes électoraux, la distinction à chercher dans ceux-ci entre ce qui est objectif et ce qui ne l'est pas, tout cela pourrait aboutir à l'éveil chez les futurs citoyens d'un sens critique averti.

Soulignons que M. le conseiller d'Etat Torche a répondu avec beaucoup de franchise et de bonhomie aux objections et aux questions qui lui furent présentées et qu'il a mis, au service du Séminaire, son expérience « pragmatiste » d'homme d'Etat.

MM. Freymond et Veillon, au cours de leur dialogue.

M. le professeur Jacques Freymond,

directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales, et

M. Armand Veillon,

président de la Société pédagogique de Suisse romande.

Le dialogue se déroule selon le plan suivant : on essaie d'abord de déterminer les faits caractéristiques permettant de définir notre société actuelle, pour tenter ensuite de donner de ces faits une explication valable. La conclusion est consacrée à la recherche des remèdes qu'on pourrait apporter à la situation actuelle.

1. L'homme et la société moderne

Il convient d'abord de constater que l'individu moderne vit dans une certaine angoisse, parce que, bien que conscient de l'évolution scientifique et technique du monde, il est incapable d'assimiler et même d'accepter les incidences que cette évolution implique pour sa vie propre.

Cet état de fait conduit chacun à se déraciner peu à peu, à se replier sur lui-même et à vivre de plus en plus « en même temps » que les autres et non plus « avec » eux. En outre, l'évolution des problèmes n'affecte plus seulement l'individu seul, mais encore les groupes d'individus et la société humaine considérée comme un tout. Ainsi, notamment, la modification des structures sociales et politiques du pays n'est pas envisagée avec l'attitude dynamique et prospective qui a permis à la Suisse de surmonter jusqu'à nos jours les problèmes qui lui ont été posés. La stratification sociale traditionnelle (classes bourgeoises, prolétaires, agricoles) ne « colle » plus à la réalité, parce que ces classes elles-mêmes se sont considérablement transformées, du fait de la révolution technique et de l'essor général de l'économie.

Des concepts comme « groupes de pression » ou « puissances économiques », ayant été mal compris et mal assimilés, conduisent à une idée inexacte des fonctions du pouvoir. Cette « approximation » dans la compréhension de l'exercice du pouvoir, jointe au fait que certains de nos partis politiques n'ont pas modifié leurs idéaux et leurs méthodes en fonction de la

situation nouvelle et de l'évolution des structures sociales, complique considérablement la tâche du gouvernement. Ce qui est particulièrement grave, c'est la diffusion et la dilution de l'opposition qui tend à se répartir partout, et qui rend le pays de moins en moins gouvernable. Le sentiment de responsabilité collective — nécessaire à la participation et à l'engagement de la nation dans son ensemble — s'est perdu à mesure que l'homme est devenu plus individualiste, à mesure que, de plus en plus angoissé par l'évolution qui le dépasse, il s'est replié sur lui-même.

2. Les remèdes

Du côté du gouvernement, il convient que l'exécutif et son administration se détachent de la besogne quotidienne pour considérer les problèmes à moyenne et longue échéance. Ces tâches prospectives, distinctes de celles de la programmation, vont poser le problème du contrôle démocratique et de son exercice. Il s'agira de faire en sorte que ce contrôle s'exerce au moment où se prend la décision et non à posteriori, alors qu'elle est déjà prise.

Dans le domaine de l'école, il faut d'abord que la collectivité, tout autant que les pouvoirs publics, réalisent la nécessité de son adaptation au monde moderne et à son évolution. Ses tares actuelles — classement des élèves d'après leurs aptitudes verbales, conformisme scolaire, alourdissement des programmes — devront être éliminées. Dans cette perspective, seule une véritable politique de l'éducation — plans à long terme, crédit personnel — peut porter remède à l'inadaptation de nos institutions scolaires. Dans le cadre de l'entreprise, enfin, l'évolution qui se dessine du côté du patronat doit s'accentuer et s'enrichir. L'entreprise s'est modifiée au cours de ces dernières années. Actuellement, les relations humaines y jouent un rôle beaucoup plus grand, les contacts sont réellement plus profonds, plus directs. Ce qui peut être encore développé, c'est la dimension politique, c'est-à-dire la conscience du caractère politique des problèmes qui se posent aux dirigeants des entreprises. Ce sens de l'insertion de l'économie dans le cadre politique général doit encore être développé dans nos milieux économiques pour parvenir à un développement harmonieux de nos fonctions productives et pour assurer l'équilibre de notre société.

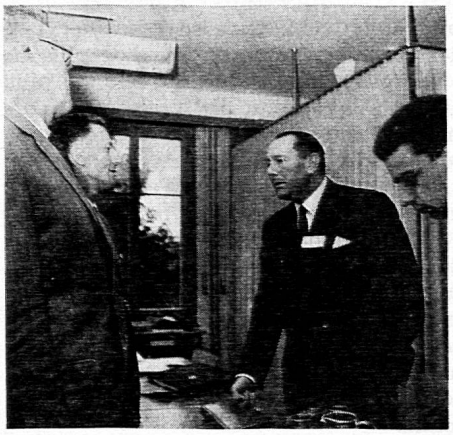

M. F. Buhler, directeur du siège de Genève de l'UBS.

Exposé de Monsieur F. Buhler, directeur du siège de Genève de l'Union de Banques Suisses.

Le Centre d'Information et de Publics Relations m'a fait l'honneur de m'inviter à vous entretenir de la **banque et de quelques aspects de son évolution.** Je lui en suis très reconnaissant.

Je regrette d'avoir à vous entretenir de préoccupations matérielles car j'ai eu le plaisir de lire ce matin l'exposé de Monsieur le conseiller d'Etat Torche, remarquable par son élévation. Je suis absolument navré de vous faire redescendre de ces sphères. La solution de facilité eût certainement été pour moi de vous lire une thèse. J'y ai renoncé pour donner à mon sujet la forme d'une causerie, dans le sens réel du terme, dans l'espoir de rendre plus agréablement assimilable un thème quelque peu aride pour des non-professionnels. Par avance, je vous prie donc d'excuser l'imperfection de mon exposé.

Pour apprécier de façon précise la situation et l'évolution de la banque dans notre société actuelle, il serait naturellement utile de commencer par en faire l'historique : le sujet me semble toutefois assez connu pour supprimer une telle introduction et de même la description détaillée du système bancaire suisse me paraît superflue. Cette structure est relativement propre à la Suisse ; elle varie naturellement de pays en pays. Elle n'est pas née spontanément, mais elle s'est progressivement installée et développée suivant les besoins de l'économie. En résumé, à part quelques instituts qui se spécialisent dans une catégorie limitée d'opérations, le rôle essentiel des banques est de récolter des fonds qu'elles redistribuent ensuite dans l'économie ou dans certains secteurs de l'économie. De ce fait, elles se trouvent appelées à traiter toutes les opérations relatives à la garde, au transfert, au change et au placement de l'argent. Leur but final est de réaliser un bénéfice. Les règles de leur fonctionnement et de leur gestion découlent tout naturellement des impératifs financiers qui sont d'ailleurs codifiés dans une très large mesure. La politique bancaire est dictée par les demandes de l'économie et conditionnée par la structure des ressources. Il n'y a aucun miracle possible.

Une banque ne peut prêter de l'argent que dans la mesure où elle dispose des fonds correspondants. Si elle reçoit de ses clients de l'argent à vue, c'est-à-dire qui peut être retiré rapidement, elle ne peut le placer à long terme. Elle prend déjà un risque théorique assez considérable en prêtant à un certain terme des fonds qu'elle reçoit sous la forme d'épargne, car elle compte implicitement sur la stabilité de cette dernière.

Ces notions de base simples, élémentaires, sont trop fréquemment ignorées du public. Elles expliquent pourtant la mentalité même du banquier, qui est par essence prudent, et toujours conscient du facteur risque. Il ne prête pas son argent, mais il prête l'argent de ses déposants.

Pour apprécier l'évolution, il faut préablablement se rendre compte de certains facteurs qui sont, sur le plan international, l'interdépendance de plus en plus prononcée des économies des divers pays, voire leur solidarité ; le fait que tous les pays sont à un degré divers en voie de développement, certains en ont les moyens et même des ressources excédentaires pour aider les autres, beaucoup n'en ont pas les moyens. Toujours sur le plan international, vous connaissez le problème des moyens de paiement et celui de l'étalon or. Des tendances vers de nouvelles formes d'étalon monétaire sont préconisées. Vous connaissez également le problème de la diminution du pouvoir d'achat de ces moyens de transfert, donc de la monnaie. Je crois que cette diminution du pouvoir d'achat de l'argent qui se produit partout, à un rythme plus ou moins accéléré, est l'un des problèmes majeurs de notre

temps. Il existe une espèce d'antinomie plus apparente que réelle entre la croissance et la stabilité. Les nations qui forment le monde, avec leurs structures multiples, tendent à une certaine concentration sur le plan économique. Les grandes entreprises se voient dans l'obligation d'étendre leur action dans l'aire géographique d'autres pays. Elles finissent par former une communauté organisée multinationalement, mais qui agit dans plusieurs pays comme une entreprise dans chaque pays.

Les banques, tout en conservant leur personnalité nationale, sont obligées de se lier à des intérêts internationaux.

Bref, pour en venir à notre pays, je crois que le problème le plus actuel, après la diminution de la valeur de l'argent, est le déséquilibre existant sur le marché des capitaux. Déséquilibre entre la demande et l'offre.

Cette évolution n'a rien d'extraordinaire, si l'on songe qu'en quelques années le montant total des besoins d'investissement en Suisse a passé de trois milliards à dix-sept milliards. La part de ces investissements par rapport au produit social, c'est-à-dire au revenu total du pays, a passé de 18 à 29 % et c'est beaucoup. Nous atteignons des proportions qui ne se retrouvent que dans des pays en voie de développement très rapide, le Japon par exemple.

L'épargne a suivi et représente 26 % du produit social. Il ne peut donc lui être reproché, comme on a tendance à le faire, de ne pas avoir accompli son devoir ; mais dans la situation actuelle, elle doit incontestablement être encouragée et les investissements freinés. Ils le sont d'ailleurs par la force des choses, puisqu'il n'y a plus assez d'argent pour faire tout ce que l'on voudrait. La différence n'est pas considérable mais elle suffit pour influencer le taux de l'intérêt. La situation contraire existait pendant de très nombreuses années et, jusqu'il y a 3 ou 4 ans, la pression s'exerçait en sens inverse ; c'était la raison pour laquelle nous avions en Suisse les taux les plus bas du monde et nous les avons encore. La plus forte augmentation des besoins se situe dans le secteur public, mais il ne faut pas oublier que le développement de l'économie et l'augmentation de la population ont poussé les pouvoirs publics à entreprendre certains travaux d'équipement indispensables.

Pour en revenir à l'évolution présente dans le cadre de la banque, elle peut être analysée sous divers angles. Il est peut-être nécessaire de préciser qu'en son temps la banque commerciale s'occupait surtout de fournir du crédit de roulement à l'industrie et au commerce, qui reste son souci majeur, mais qu'elle a maintenant étendu son activité à divers autres secteurs soit par intervention directe, soit par la création d'établissements affiliés.

Les établissements cantonaux, les instituts hypothécaires et les banques locales ou régionales n'ont pas modifié sensiblement leur genre d'activité mais, du fait de la situation présente du marché, ils se trouvent sollicités au-delà de leurs possibilités. Une partie des demandes de leur clientèle traditionnelle et des pouvoirs publics se dirige, par conséquent, vers les grandes banques commerciales. Dans le même temps, l'industrie et le commerce ont besoin de crédits plus importants et de plus longue durée pour assurer le financement des exportations, la modernisation des parcs de machines, l'agrandissement des installations, etc. Je rappelle que le maintien d'une industrie concurrentielle, d'un commerce actif, ainsi que le développement d'une branche de tourisme et de « services » adéquats sont absolument indispensables à la prospérité du pays.

La conséquence des besoins accrus est une recherche acharnée d'épargne et de fonds à long terme par les banques qui s'efforcent de s'adresser à toutes les couches de la population, sans négliger l'élément féminin ni la jeunesse.

Parallèlement certaines restrictions ont été apportées au crédit à la consommation, c'est-à-dire destiné à financer l'achat d'automobiles ou autres biens.

La distribution des crédits, qui a toujours été dirigée de façon à promouvoir le développement sain de notre économie, doit donc être, plus que jamais, faite avec beaucoup de discernement.

Sur le plan des rapports avec l'étranger, il convient de relever que la Suisse est une véritable plaque tournante de capitaux grâce à l'entière liberté de transfert dont notre pays jouit. Cette activité nous procure des revenus importants qui contribuent à l'amélioration de notre balance des paiements. Pour développer nos relations commerciales et industrielles, les banques ont, ces dernières années, placé sur le marché suisse de nombreux emprunts étrangers de première qualité. Cette activité, qui se trouve maintenant limitée, répond à une demande très forte. Les banques accueillent et gèrent en outre des fonds appartenant à des étrangers. Des mesures limitatives ont également été prises dans ce domaine par les autorités fédérales, mais qui n'entravent en rien la liberté de ce transfert des capitaux.

Pour passer maintenant sur le plan administratif, il y a deux tendances qui sont très caractéristiques. L'une est la concentration, l'autre la rationalisation. Le but est toujours de fournir les meilleures prestations possibles en maintenant une rentabilité satisfaisante. La conséquence est donc toute naturelle et se traduit par une mécanisation, voire une électronisation poussée.

Des incidences sur la question du personnel apparaissent immédiatement. Les besoins en employés de moindre qualification augmentent, mais la présence de cadres moyens et supérieurs parfaitement formés est vitale. La division du travail rend forcément l'activité un peu plus monotone et nous ne pouvons plus exiger de gens qui ont reçu une culture générale ou fait des études poussées de s'y consacrer. La rançon pour nous est de devoir recourir à de nombreux collaborateurs ayant de moindres prétentions et de nous efforcer de les former. Bien entendu, nous favorisons les apprentissages et, chaque année, nous prenons pendant les vacances de nombreux collégiens ou étudiants à titre d'auxiliaires temporaires rémunérés. Cette formule donne d'excellents résultats en ce sens qu'elle intéresse les jeunes à la banque.

Avant de terminer, je crois utile d'effleurer en passant deux sujets d'actualité qui sont le secret bancaire et les arrêtés fédéraux contre le renchérissement.

Pour ce qui est du secret bancaire, il semble que le problème est mal posé car le principe en est généralement admis. La critique porte en fait sur la fraude fiscale ou l'accueil en Suisse de capitaux étrangers d'origine douteuse. Or la dissimulation en matière d'impôt ressort davantage du caractère des gens et serait de toute façon possible. Quant aux fonds étrangers, ils sont attirés tout autant par la liberté de transfert, et ceux qui ne seraient pas désirables trouveraient quand même des moyens de se réfugier chez nous. Des modifications du statut existant auraient, dans la situation

actuelle, des conséquences défavorables. En effet, la mise en cause des principes en vigueur aggraverait la crise de confiance à un moment très peu opportun pour notre économie.

Les arrêtés fédéraux contre le renchérissement, pris dans un but louable, sont indiscutablement dépassés et contribuent plus à aggraver le malaise psychologique actuel qu'à freiner la hausse des prix. Leur incidence sur l'économie en général est négative alors que les problèmes de l'heure exigent des mesures positives sinon mieux vaudrait finalement ne pas prendre de mesures.

Sur le vu des rapports, ainsi que des questions ayant fait l'objet de la discussion, les conclusions suivantes se dégagent :

1. L'entreprise en général et la banque en particulier sont, par la force des choses, au service de la communauté et dépendent de l'évolution économique générale.
   Elles ont un intérêt naturel et évident au fonctionnement harmonieux de notre système et tendent plus ou moins automatiquement à ce but.
2. Leur rôle envers l'individu consiste
   a) à l'orienter le mieux possible, par tous les moyens disponibles, sur les buts de l'entreprise, son utilité et son rôle dans l'économie nationale ;
   b) à l'intégrer le plus parfaitement en commençant par utiliser au mieux ses aptitudes et à le rendre conscient de son rôle dans la marche de l'affaire.
   c) à le rémunérer convenablement et à lui fournir des moyens de formation, d'éducation, de divertissement et l'ambiance voulue.
   c) à lui faire prendre conscience que la prospérité de son entreprise dépend non seulement de son travail, mais de la situation générale. Que cette dernière, ensuite de l'intervention des autorités politiques dans le domaine économique, peut être influencée également par l'activité civique de tous les citoyens.

DISCUSSION

Il est impossible de tenter une synthèse de la discussion qui a suivi la conférence de M. Buhler. En effet, la presque totalité des interventions a consisté à poser au conférencier des questions techniques auxquelles il a répondu avec clarté et objectivité.

Un certain nombre de mesures prises à l'étranger ont été évoquées et on s'est demandé pourquoi la Suisse ne les appliquait pas. C'est que la mentalité du public, les conditions de vie, les conditions de travail des employés sont totalement différentes et telle mesure qui est fort bien accueillie en Amérique rencontre chez nous une opposition résolue. Alors qu'aux USA par exemple les employés acceptent volontiers que l'entreprise leur distribue de ses actions, les associations d'employés suisses voient là une mesure pour les lier définitivement à leur lieu de travail. Ou bien : le mécénat est très répandu dans les grandes affaires industrielles ou commerciales des Etats-Unis. C'est que toute somme allouée dans un but d'éducation est soustraite de l'impôt. Cette idée n'a encore pénétré dans aucune de nos officines du fisc fédéral ou cantonal de chez nous.

Beaucoup d'autres mesures présentent, c'est un truisme, des avantages et des inconvénients. Mais la ligne de partage entre les deux passe par un certain équilibre qu'il faut essayer de maintenir, par exemple, une certaine inflation, ou bien les taux accordés aux dépôts d'épargne qui, dès qu'ils s'élèvent, ont une influence sur les taux hypothécaires. De même, la surveillance exercée soit par la Banque Nationale, soit par le Groupement des banques suisses sur les emprunts émis en Suisse par des collectivités privées ou publiques de chez nous ou de l'étranger.

On a encore parlé de la « prime de fidélité » accordée aux employés qui restent longtemps dans la même entreprise. Elle semble être devenue nécessaire car la mobilité du personnel atteint des proportions telles qu'elle nuit au rendement même de l'entreprise.

Le secret bancaire n'est pas la raison la plus importante qui attire les capitaux en Suisse mais bien plutôt la liberté totale des transferts vers l'étranger. C'est une des raisons d'ailleurs qui empêche les banques d'investir dans les logements les capitaux étrangers car ceux-ci sont exigibles d'un jour à l'autre.

Les capitaux amassés par l'AVS ont joué dans notre économie un rôle utile soit parce qu'ils constituaient une épargne obligatoire mais non exclusive, soit parce qu'ils ont maintenu très bas les taux de l'intérêt et ils ont énormément contribué à financer la construction en Suisse.

En répondant à un grand nombre de questions, M. Buhler a surtout fait œuvre d'éducation, de précision, de démystification. Beaucoup de termes que nous lisons chaque jour n'ont pas toujours pour nous une signification technique précise et les explications qui nous ont été fournies sur l'étalon or, par exemple, sur les prêts hypothécaires, sur l'établissement de banques étrangères en Suisse, ont pu rectifier beaucoup de nos conceptions, et nous faire mieux comprendre le rôle de toute banque dans l'économie en général et de la banque suisse en particulier dans l'économie suisse de l'époque actuelle.

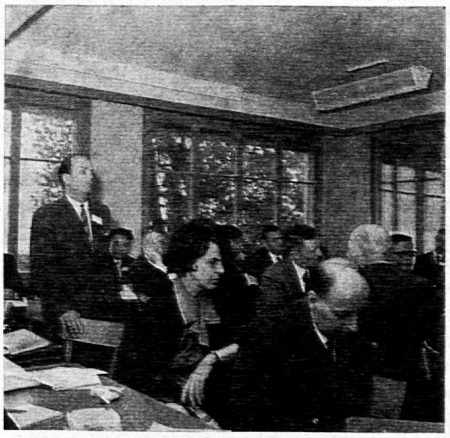

Une intervention écoutée.

RAPPORTS DES GROUPES

PREMIER GROUPE

Je me bornerai à vous parler des objets de notre conversation et j'ai simplement recopié — le temps était si bref — quelques points que nous avons évoqués.

Premier point : nous nous sommes attachés à préciser la notion de bien commun à la suite de la conférence de M. Torche.

Nous nous sommes peut-être engagés dans une impasse en nous demandant qui peut prétendre définir ce bien commun, chacun le voyant à travers les lunettes

de son égoïsme peut-être, ou bien en fonction, ce qui serait préférable, de son état de maturité.

Le bien commun admis d'abord par le bon sens, le bien commun exprimé par le vote du corps électoral, le bien commun précisé dans l'esprit par la constitution, le pouvoir exécutif chargé de réaliser les conditions matérielles de la réalisation du bien commun doit prendre le temps de quitter les préoccupations immédiates pour étudier de façon plus générales, rechercher ce qui est véritablement le bien commun.

Le groupe a ensuite évoqué les causes de l'abstentionnisme souvent cataloguées, et nous avons relevé que le dossier que M. Rochat nous a confié étant dans ce domaine un travail précis et qui amenait des résultats très bien classés.

Dans la conversation, nous avons souligné, en particulier, le fait que les gens habitant une agglomération sont très isolés dans cette cité, ne se sentent pas ou très peu liés à la vie collective.

Nous avons relevé aussi que l'autorité exécutive a tendance à soumettre au suffrage du peuple des objets tellement techniques que l'on ne se rend vraiment pas compte de la portée du scrutin ; comme exemple, nous avons évoqué cette question de la votation au sujet du lait, dernière votation ; il était vraiment difficile de se rendre compte quel était le bien commun. Une autre idée émise a été celle-ci : Les défauts des principes revendiqués au nom de la démocratie, la représentation proportionnelle dilue en définitive le sens des responsabilités.

Nous avons repris aussi l'idée que l'autorité doit procéder à une information permanente du citoyen ; ce n'est pas seulement au moment de la crise, où alors le citoyen est sensibilisé et où toute information a l'air d'être une argumentation en faveur d'une thèse ; ce n'est pas à ce moment-là qu'il faudrait informer le citoyen, mais bien avant. Le groupe de travail a relevé que l'instruction civique à l'école dans sa forme traditionnelle se borne trop à dévoiler aux élèves le mécanisme de nos institutions, leur fournit toute une terminologie, mais de 16 à 20 ans, cette terminologie s'oublie et il ne reste rien. L'école devrait s'efforcer beaucoup plus d'organiser la vie sociale dans la classe, à l'image de telles écoles des Etats-Unis que nous citait M. Freymond où les élèves participent vraiment à une vie sociale et gardent de leur temps d'école le souvenir d'être vraiment des membres de la société. Nous avons insisté aussi sur l'importance — M. Freymond nous a fait remarquer cet élément — de la lecture critique de la presse devant la classe, ce qui habitue l'enfant à se poser des questions lorsqu'il lit le journal. Nous avons été rendus attentifs à l'expression collective du sentiment patriotique chez les Américains, où le drapeau est présent dans la classe, où on lui attribue — je dirais une vertu — et nous avons été frappés par opposition de la pudeur que les Suisses d'expression française témoignent à l'égard des manifestations patriotiques.

Nous avons parlé de l'aménagement du territoire ; c'est encore une notion assez étrangère au peuple près duquel nous sommes ; on désirerait, de la part de l'autorité dans ce domaine aussi, beaucoup plus d'informations. C'est évidemment un point délicat parce que l'aménagement du territoire nous laisse tout à fait froids. On y devient sensible lorsque la propriété privée, sa propriété, commence à en être touchée. La notion de propriété privée à laquelle nous sommes très sensibles, tout s'oppose aux réalisations d'aménagement du territoire.

Voilà pour la journée d'hier.

La conférence de ce matin nous a encore permis quelques propos qui sont un peu plus résumés ici. D'abord au sujet de l'épargne ; c'est un tout petit point qui a été soulevé, qui semble important à plusieurs membres du groupe, une question s'est posée toute pratique — puisqu'au fond il semblerait que 3 % d'épargne supplémentaire suffirait à rétablir un certain équilibre entre l'offre et la demande ; nous nous demandons pourquoi l'Etat, dans les mesures qu'il a prises pour assainir ce marché des capitaux, n'aurait pas ou ne pourrait pas insister assez rapidement pour favoriser cette épargne.

Pendant tous les entretiens, nous nous sommes sentis un peu mal à l'aise parce que toutes les considérations émises nous semblaient un peu loin de l'école. Nous avons regardé le titre de ce séminaire « Cité, école et industrie » et nous nous sommes demandé ce que nos élèves au fond vont tirer, par notre intermédiaire, de ce séminaire.

Nous voulons bien développer chez eux toutes sortes de qualités qui favoriseront leur adaptation au groupe, mais nous voulons pourtant fixer un ordre d'urgence, et nous choisissons d'abord la collectivité. Ensuite seulement, l'adaptation aux besoins particuliers des entreprises. Nous remarquons entre parenthèses que les qualités qui font qu'un jeune va bien s'adapter à l'entreprise ou bien s'adapter à la collectivité sont les mêmes, mais pourtant s'il faut choisir, nous voulons avant tout que nos élèves soient des citoyens, nous laissons à l'industrie sa part d'efforts pour adapter les apprentis qu'elle reçoit au rythme de son travail et aux nécessités de son exploitation. Et malgré tout, nous voulons travailler à développer chez nos élèves les qualités qui les rendront heureux surtout dans leur famille, dans celle qu'ils fonderont et dans l'utilisation harmonieuse de toutes les périodes de leurs journées, que ce soit le temps qu'ils consacrent à leur travail professionnel, mais surtout aussi que ce soit le temps qu'ils consacreront à leurs loisirs et à leur vie dans les milieux de la famille et de la société.

Voilà un peu les sujets que nous avons abordés dans les entretiens du groupe.

DEUXIÈME GROUPE

Le rapport du deuxième groupe comprend 3 parties :

Première partie : Quelles sont les causes du désintéressement civique ?

Deuxième partie : Comment l'école peut-elle y remédier ?

Troisième partie : L'abstentionniste peut-il trouver tout de même certaines excuses ?

Les orateurs qui se sont exprimés hier ont regretté le désintéressement de nombreux citoyens pour ce qui touche au bien commun. Ce désintéressement est particulièrement apparent lors des élections et votations.

Quelles sont les causes de ce désintéressement ?

Première raison : Les votations sont trop nombreuses, il est naturel de consulter le citoyen lorsqu'il s'agit de prendre des décisions engageant véritablement l'avenir du pays. Mais pourquoi déranger tout un peuple lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt secondaire. Ses représentants à qui il a donné confiance lors des élections sont parfaitement aptes à se prononcer. Dans certains cas, on peut se demander si ce ne sont pas les abstentionnistes eux-mêmes qui ont raison. J'y reviendrai tout à l'heure.

Deuxième raison : Nous avons appris que les partis politiques déplorent un recrutement difficile parmi les jeunes. Or que se passe-t-il en fait ? Nous avons ici l'expérience de l'un des membres du groupe qui lui-même a été un jeune parmi les politiciens. Le jeune homme qui voudrait s'exprimer, qui voudrait faire valoir ses idées, ne trouve-t-il pas trop souvent en entrant dans un parti une organisation stricte, un comité composé souvent de personnes âgées, des principes auxquels il n'est pas question de toucher. De plus, le jeune militant n'est guère écouté par ses aînés. Sa parole n'est pas prise en considération autant qu'il le désirerait. Dégoûté, il ne tarde pas à se retirer, et va grossir la cohorte des abstentionnistes. Il est grand temps que nos partis politiques fassent preuve à l'égard des jeunes de plus de compréhension et surtout facilitent leurs débuts civiques.

Troisième raison : Entre le moment où l'élève quitte l'école, à 16 ans, et le moment où il peut exercer ses devoirs de citoyen, il y a pour beaucoup un trou. Pendant ces 4 ans, le futur citoyen perd les bonnes habitudes que l'école peut lui avoir données. Pourtant les organisations de jeunesse pallient ce mal en donnant aux jeunes la possibilité d'exprimer leur personnalité. C'est à cet âge que s'affirme pleinement le goût de la solidarité. Il s'agit de canaliser l'esprit de bande dans la bonne direction. On n'insistera jamais assez sur le bon travail accompli par les animateurs de jeunesse.

On accuse trop facilement l'école de contribuer à ce désintéressement civique. N'est-elle pas un peu dans la situation du médecin auquel un patient demande compte de sa santé alors qu'il ne suit pas les règles d'hygiène les plus élémentaires. Pourtant nombreux sont les enseignants qui s'efforcent de trouver un remède ou plutôt des remèdes à cette situation.

Notre groupe propose quelques moyens propres à former des citoyens conscients de leurs devoirs :

Premier moyen : L'éducation sociale doit être adaptée au niveau d'âge. De deux collègues genevoises, nous avons appris qu'il était possible de favoriser la vie de société dès l'entrée à l'école enfantine. L'un parmi nous a fait remarquer que plus la classe est hétérogène, plus l'esprit d'entraide se développe aisément. Plus la classe est homogène, plus il est difficile de développer cet esprit. Cette remarque fut toutefois controversée.

Deuxième moyen : Il faut donner aux élèves des responsabilités : préparation d'une course, comité de classe, prendre soin du matériel scolaire, etc. Celui qui accepte des responsabilités sacrifie une partie de ses aises. Il doit faire en quelque sorte violence à son propre égoïsme. Si cette habitude est prise de bonne heure, on peut espérer qu'elle se manifestera plus tard.

Troisième moyen : L'école doit également favoriser l'attachement au pays. A l'heure de l'intégration européenne, il faut tout de même apprendre à nos enfants à aimer, et aussi à connaître leur pays. Cette tâche paraît plus facile à la campagne que dans certaines cités satellites parfaitement impersonnelles. Nous avons cité comme exemple notre drapeau qui n'est malheureusement bien souvent qu'un élément décoratif à côté du chalet de week-end, alors qu'aux Etats-Unis par exemple, le respect de la bannière s'affirme avec une vigueur qui nous étonne.

Quatrième moyen : L'attitude du maître joue un rôle prépondérant. Si l'enseignant met tout son cœur à cette éducation civique de ses élèves, cette sincérité ne leur échappera pas ; dans la mesure du possible cette branche devrait être confiée à des maîtres convaincus de son importance.

Cinquième et dernier moyen : (Bien sûr il y en a d'autres, mais c'est le cinquième moyen proposé par notre groupe.) L'école doit suivre avec attention et constance ce qui se dit à la télévision, à la radio, dans la presse, destinées aux jeunes particulièrement. Nos sociétés pédagogiques doivent prendre l'initiative de dénoncer tout ce qui nuit à une saine conception de la démocratie. Quelques mots parus dans un journal, quelques images vues à la télévision, peuvent détruire en un instant ce que le maître a eu tant de peine à inculquer.

Dans la Voie suisse, à l'Expo 64, les miroirs déformants étaient bien le symbole de ce que nous lisons et entendons trop souvent.

Une remarque encore : Ajoutons qu'il est nécessaire de chercher à développer l'esprit de solidarité non seulement chez les élèves, mais aussi entre les maîtres, et ceci tout particulièrement où plusieurs maîtres sont responsables des mêmes élèves. Des contacts entre maîtres et parents sont également heureux, pour autant que l'instituteur ne veuille pas régenter les parents.

Enfin dernière partie — ce que nous avons vu ce matin :

L'abstentionniste est-il excusable ?

Premier point : Relevons tout d'abord que la santé politique d'un Etat n'est pas nécessairement proportionnelle au taux des électeurs actifs. Nous connaissons certains Etats que nous ne nommerons point où un taux de 99,9 % ne signifie pas que tout va là-bas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Deuxième point : L'indifférence de certains s'explique par le fait qu'ils sont contents de leur sort. Pourquoi répondraient-ils à un questionnaire s'informant de leurs désirs, alors qu'ils s'estiment satisfaits. Comme M. Buhler, nous pensons qu'il ne faut pas s'en formaliser. Il n'y a pas lieu de faire le bonheur des gens contre leur volonté.

Troisième point : A Genève, le nombre des référendums a augmenté ces dernières années. A Neuchâtel, on consulte le peuple pour toute nouvelle dépense, dépassant 30 000 francs seulement. Pourquoi le citoyen se dérangerait-il, alors qu'il sait très bien qu'on ne sollicite pas son avis sur des questions essentielles, de défense nationale par exemple. Reconnaissons toutefois qu'en ce qui concerne l'armement atomique, le corps électoral a pu se prononcer.

Quatrième point : Pour bien voter, le citoyen consciencieux doit bien s'informer. Mais ceci prend du temps, alors que chacun est déjà suroccupé. Faut-il alors se rabattre sur les informations schématiques, donc incomplètes des partis intéressés par les résultats des votations ?

L'abstentionniste trouverait sans doute d'autres excuses, ainsi pourrait-il être assez modeste, ou encore assez honnête, pour ne pas se prononcer sur des sujets qu'il ne connaît pas. Ne nous hâtons donc pas trop de l'accabler.

CAFÉ ROMAND St-François
Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie
L. Péclat

Le service d'accueil en activité.

TROISIÈME GROUPE

Nous avons étudié ou fait des remarques sur certains points, sans prendre tout le schéma qui nous était donné. Nous nous sommes donc limités. J'ai pris note de quelques remarques de mes collègues, de mes idées aussi, et je ne voudrais pas que vous preniez ce qui a été exprimé pour paroles de vérité ou paroles d'évangile.

D'abord quelques remarques générales : L'école primaire ne forme pas des apprentis, mais des hommes. Elle n'a qu'une prétention : leur donner des connaissances de base. Les critiques qu'on peut faire et fréquemment concernant l'école, ne la concernent pas toujours. Souvent on prend pour exemple ce qui n'a pas été appris chez des retardés et pas dans toutes les classes primaires. Parce que si on constate tout à coup qu'il y a un manque dans la formation, on pense à tel cas d'élève qui n'a pas réussi, qui ne connaît pas son travail. Toutefois, on ne cite pas tous ceux qui ont poursuivi des études et ont pu aller à l'Université. C'est donc, quand on parle de l'école primaire, de ceux qui ont dû s'arrêter après l'école primaire, donc un pour-cent relativement faible et ce pour-cent comprend tous les retardés.

Autre remarque : Il y a une soif actuellement de savoir qui est révélée par l'intérêt extraordinaire qui est porté aux cours Migros et aux universités populaires. C'est donc que l'on est dans une période où l'on cherche à connaître, à savoir.

Si nous prenons maintenant les différents points : La cité — abstentionnisme civique, nous n'avons pas voulu nous étendre à ce sujet, parce que nous avions sous les yeux le travail du Séminaire de Jongny qui nous paraît avoir traité la question d'une manière beaucoup plus approfondie et beaucoup mieux adaptée que nous ne pourrions le faire en quelques minutes. Toutefois, il y a un problème qui s'est posé à beaucoup de gens et on vous le donnera à l'occasion. Quand on vote « non » pour l'essence, pour l'augmentation du prix de l'essence, en définitive notre vote est mal interprété et on nous augmente quand même l'essence. Voilà une remarque qui a été souvent servie et j'ai eu l'occasion ici dernièrement au service militaire de l'entendre fréquemment. Evidemment, ce n'était pas tout à fait cela la question — comme elle a été posée. Mais la manière dont les gens l'ont comprise, c'est ça, et c'est là qu'est le malheur. Il faudrait alors voir maintenant si nos votations ne sont pas trop techniques, si les questions qu'on pose ne sont pas trop techniques pour qu'il n'y comprenne rien, et voir si éventuellement on serait capable de les simplifier et d'avoir des réponses claires qui n'ont pas l'air de se contredire par les faits des années suivantes. Et ce passage de 5 à 12 centimes a exacerbé la mauvaise humeur de beaucoup de gens.

Autre remarque : Les partis qui étaient censés aujourd'hui grouper toutes les personnes ayant un même opinion, ces partis étaient censés aussi répondre au vœu qui a été exprimé cet après-midi, à savoir que les sujets sont souvent si difficiles à étudier qu'on fait dans le fond confiance à son parti. Je ne vous cache pas qu'il m'est arrivé souvent d'aller voter sur un sujet où je me disais : est-ce qu'il faut voter oui, est-ce qu'il faut voter non ? Je me suis dit : les gens qui pensent d'habitude comme moi disent « voter oui ». J'ai voté oui, je vous le confesse, j'ai peut-être eu tort, mais je n'ai pas eu le temps d'étudier le problème. J'ai fait mon devoir, je suis allé voter oui en faisant confiance.

Est-ce que nos partis méritent et ont toujours mérité la confiance qu'on a mise en eux autrefois ? La question se pose. Est-ce que les partis ne sont pas remplacé peu à peu par des groupements économiques ? Et on ne voit pas toujours dans nos assemblées législatives les gens du même parti voter oui de la même manière, mais on verra un certain groupe d'un parti A, un certain groupe d'un parti B, un certain groupe d'un parti C, voter ensemble contre une autre partie du groupe A, du groupe B, du groupe C.

Autre remarque : Il faut développer l'esprit critique, c'est juste mais est-ce que cela ne se traduit pas souvent chez les élèves par « esprit de critique » et non pas seulement par esprit critique. Est-ce qu'on ne démonétise pas nos votations par la critique ? Je pose la question.

D'autre part, est-ce que les partis désirent tellement qu'on soit si nombreux à voter ? Je n'en suis pas toujours absolument sûr, et je ne vous cache pas que comme instituteur neuchâtelois qui doit faire voter mon traitement par le peuple tout entier, je préfère en général qu'il n'aille pas trop voter, parce que les « non » iraient certainement voter.

Autre chose : pour faciliter les votes, est-ce qu'on a toujours pris toutes les précautions voulues pour permettre de voter. Je prends l'exemple qui me concerne de plus près pour vous faire comprendre le problème. La Chaux-de-Fonds a à peu près 25 000 électeurs féminins et masculins, répartis en trois locaux de vote ; 8000 citoyens doivent voter dans un local ; eh bien, nous étions presque entassés lors des dernières votations qui ne comptaient que 47 % de votants. Si nous avions été 90 %, nous aurions attendu combien de temps derrière la porte du local de vote ? Peut-être nous ne sommes même pas organisés pour faire face à des affluences pareilles. Est-ce qu'on a étudié la possibilité du vote par correspondance ? Peut-être que la Migros pourrait nous donner les résultats qu'elle obtient par son vote par correspondance. Peut-être serait-il valable de l'envisager.

Voilà les différents points auxquels la cité nous a fait penser.

Dans la deuxième partie — l'école — nous ne nous sommes pas arrêtés aux différentes parties : instruction civique, comment faire naître le sentiment de solidarité, etc., nous nous sommes arrêtés au travail en groupes, au travail collectif, et strictement à ça. Mais nous avons cherché à le comprendre pour que ce mot travail en groupes, qui d'une manière générale paraît extrêmement sympathique, ne cache en réalité que quelque chose de très confus pour chacun. On a évoqué pour nous l'exemple des équipes qui ont travaillé à l'autoroute, où il fallait vraiment une équipe à la tête : topographe, ingénieur, géologue, mathématicien, ils doivent tous être des spécialistes dans leur matière,

mais il n'y en a pas un qui à lui seul peut embrasser l'ensemble du problème et c'est vraiment le travail de l'équipe qui doit fonctionner là. Puisque nos élèves seront peut-être appelés plus tard à travailler dans ce même esprit, est-ce que nous pourrions, en tant qu'école, les former dans cette direction ? Et nous avons tout de suite constaté qu'il y avait une différence notable entre l'esprit d'entraide et l'esprit d'équipe. L'entraide est destinée à rattraper le pauvre qui a de la peine à suivre ses camarades, à l'handicapé, le maladroit, en revanche, dans l'esprit d'équipe, il s'agit de faire travailler ensemble des gens qui sont tous des gens adroits, intelligents, mais peut-être quelquefois un peu bavards, un peu trop individualistes, etc. Dans notre classe, comment allons-nous les faire travailler ? Certainement, il n'y a qu'un seul moyen — le travail collectif, mais pas un travail collectif — je prends l'exemple : 3 élèves doivent faire une boîte, il y en a un qui fait les côtés, un qui fait les fonds, un qui fait les couvercles, un qui fait la première couverture, etc. Ce n'est pas dans cet esprit-là, car chacun veut avoir touché sa boîte. Il faut qu'ils se soient formés à tout ; mais cependant, il y a un autre travail qui se présente, et il n'est pas nécessaire que chacun touche à tout. Vous allez faire un relief, tout le monde n'a pas besoin d'avoir fait le relief, mais il y en a un qui aura fait le fond, il y en aura un qui aura fait un compartiment, un suivant un autre compartiment, et ça, ça sera vraiment du travail d'équipe, ou alors entre eux, ils s'attraperont l'un l'autre : Dis donc toi, tu vas te taire, et toi, tu as fini de t'amuser, tu t'occupes avec nous, on sera prêts les derniers, etc. Ici, il ne s'agit plus de travailler en équipe, mais d'apprendre à se supporter entre eux, à supporter les défauts des autres et éventuellement à les corriger, et à intervenir auprès des camarades pour que le travail d'équipe soit valable. Qu'est-ce qu'on peut faire comme travail d'équipe valable ? Probablement, il est possible que dans toutes les branches, il est possible d'en faire. Mais nous ne voudrions pas qu'on croie que tout l'enseignement à l'école maintenant doit être du travail d'équipe. Il y a un certain nombre de matières, de leçons, qui devront être autre chose que du travail d'équipe. Mais il faut qu'à l'occasion on puisse revenir à du travail d'équipe. Reliefs, construction d'un pont, centre d'intérêt : le marais, l'arbre, interview, enquêtes, caisse de classe, imprimerie, etc. Ce qui laisse bien supposer que le maître aura un travail énorme pour préparer son travail d'équipe. Il aura fallu qu'il le pense très fortement, qu'il prépare les différentes matières, le matériel, les suggestions, tout ce qu'il devra dire aux élèves pour qu'ils fassent un travail vraiment pratique.

Devoirs de l'entreprise vis-à-vis de l'Etat, c'est un autre sujet que nous avons étudié. L'entreprise reçoit de l'Etat, disons de la collectivité, mais c'est l'Etat quand même, des élèves du degré primaire, du degré secondaire, des universitaires. Est-ce que l'entreprise ne doit pas, en contrepartie, aider à former ces gens-là ? Evidemment qu'elle les aide en payant des impôts. C'est déjà une part qu'il faut reconnaître, mais peut-être que l'entreprise pourrait aller plus loin que ça. Je pense ici à un mécénat de l'industrie envers l'université, les écoles professionnelles, les écoles techniques. La Migros, à titre d'exemple, je ne parle pas de toutes les autres incidences, donne le 1 % de son chiffre d'affaires, je pense bien que d'autres gens auraient beaucoup plus de peine à le trouver, mais ici, il s'agit quand même d'une somme de 1 % qui représente un élément de comparaison ou d'appréciation. Si l'industrie pouvait aider, probablement que nos écoles professionnelles, nos universités, pourraient être mieux équipées, le matériel serait à disposition, des équipements très coûteux qu'on ne peut que difficilement demander aux communes ou aux Etats, pourraient être fournis plus facilement par les entreprises. Que ces entreprises aient aussi un droit de regard, s'intéressent aux écoles, participent aux commissions scolaires, aux délibérations, aient des rencontres avec elles, il me paraît que ce serait un devoir normal. On nous a cité le cas d'entreprises, parce qu'il nous intéressait de savoir si l'entreprise elle-même continuait en somme le travail de l'école dans la formation civique. Il semble bien que non, puisque l'entreprise quand elle reçoit un questionnaire des autorités fédérales par exemple s'interroge, elle interroge ses membres pour savoir ce qu'on en pense, elle fait une synthèse, elle donne la réponse aux autorités fédérales, puis elle joue son rôle dans la votation plus tard. Donc la formation qu'elle donne subséquemment se limite à fort peu de chose.

Information de l'école par l'entreprise : Ici nous arrivons dans le sujet de l'orientation professionnelle, nous remarquons un désir extrêmement sincère et très réussi dans la plupart des cas d'informer l'école sur ce que l'entreprise attend d'elle et sur ce qu'elle attend des jeunes. Mais nous ne pouvons que souligner encore l'importance qu'il y a à aller dans les classes en tant que maître d'état ou ouvrier qui s'intéresse à son métier et parler aux élèves d'une classe, non pas avec une énorme presse ou un gros matériel, mais le matériel tout simple, le matériel de mesure, et on montre aux enfants ce qui concerne le métier. Nous pensons que cela est un élément extrêmement constructif pour intéresser nos enfants et éventuellement leur ouvrir des idées et des portes. Peut-être que certaines industries pourraient aussi aller présenter à l'école les problèmes qui se posent pour elle, questions de main-d'œuvre, questions de salaire, questions d'intérêt dans la communauté, et l'apport, sans trop de réclame, des matériaux et des marchandises qu'elles offrent à la société. Il y aurait peut-être là quelque chose d'intéressant encore à étudier.

D'autres s'intéresseront aux films qui sont faits par l'ASOP, qui paraissent extrêmement indiqués.

Et je termine par quelques remarques qui intéressent notre métier en tant qu'instituteur : Ne devrait-on pas donner la possibilité aux élèves qui n'ont pas de grandes capacités intellectuelles de faire un apprentissage qu'on appellerait « spécialiste sur machine » — « sur telle et telle machine », ce serait un test non seulement d'intelligence, mais surtout de ténacité et de persévérance, et je pense que l'élève qui aurait fait un apprentissage, lui qui ne peut pas prétendre faire un apprentissage avec des cours, des examens, serait certainement enchanté de pouvoir dire : « j'ai quand même fait un apprentissage, j'ai quand même un papier en poche, et si je veux chercher une place, je peux montrer que j'ai été capable de suivre pendant deux ans une formation ». Faisons abstraction de ses connaissances intellectuelles qui sont vraiment un peu pauvres et à se sujet-là, je peux dire ma satisfaction, moi qui ai dans ma classe des élèves qui ont deux ans de retard d'apprendre qu'on avait choisi pour travailler dans les banques des enfants, neuf sur dix, qui étaient un peu moins doués, mais qui certainement dans le métier qu'ils auront pourront dire « ma machine, mon IBM, ah, c'est la mienne, puis c'est moi qui m'en occupe » et ça suffira à leur horizon, et on aura trouvé une place où ces gens se sentiront vraiment faire partie d'une société.

QUATRIÈME GROUPE

Réflexions du quatrième groupe : On cherche à définir le terme « la cité » et à savoir quelle est la cité qui est le plus à l'échelle humaine. C'est un terme vague, il existe un citoyen du monde, quelques-uns se sentent citoyens de l'Europe, chez nous, on est citoyen suisse et citoyen d'un canton. Est-on citoyen d'une commune ? oui, si l'on se sent faire partie d'un tout, si on a l'impression d'appartenir à un groupe. La Chaux-de-Fonds est une cité, une grande cité comme il y a de petites cités, parce qu'on y vit réellement. Les cités satellites ne sont que des cités dortoirs, les habitants ne veulent pas s'intégrer à la cité nouvelle, dont ils ne se sentent pas citoyens. La cité est donc un concept très relatif. Il y a plusieurs niveaux, car nous sommes citoyens à plusieurs degrés, à des titres divers et pour des questions d'importance très différentes.

Le canton semble représenter quelque chose pour beaucoup de citoyens, des communes dans lesquelles ils sont appelés aux urnes pour des élections, plus rarement pour des votations.

Sur le plan fédéral, les problèmes d'ordre financier déplacent les électeurs, mais l'abstentionnisme y est plus marqué que sur les plans cantonal et communal. Cependant, des enquêtes montrent que les noms des magistrats fédéraux sont plus connus que ceux des conseillers d'Etat, des conseillers communaux ou municipaux. Ceci grâce à l'information par la radio et par la TV. On devrait utiliser la télévision pour une information qui permette aux gens de prendre conscience des problèmes qui concernent l'ensemble de la nation. Et pourtant la propagande lors des votations nous permet de lire bien souvent les mêmes arguments pour inviter les citoyens à voter oui ou à voter non. Souvent les questions sont posées de façon si ambiguë que le citoyen s'en désintéresse. Souvent aussi, on l'a dit, je le répète, l'autorité agit contrairement au vote intervenu.

On parle beaucoup d'abstentionnisme, mais cela n'est pas si grave. Il y a encore beaucoup de citoyens qui s'intéressent à la chose publique, autant qu'avant comme le prouvent les statistiques. Il faut bien être convaincu que tous les problèmes ne peuvent être résolus par tous. Il y a des questions simples, qui peuvent être soumises à tous, mais beaucoup de questions complexes doivent être étudiées par des personnes compétentes auxquelles il faut ensuite faire confiance.

A l'école, les enfants s'intéressent aux leçons d'instruction civique, mais plus tard, il semble qu'il n'en reste rien ou bien peu de chose. Les partis politiques font appel aux jeunes dès vingt ans, mais il y a manque d'information ou de continuité dans l'information civique entre 15 et 20 ans. On constate l'abstentionnisme des jeunes face aux partis politiques, comme pour toutes les sociétés en général. On déplore leur fuite devant les responsabilités, et cependant on constate aussi l'influence positive des groupes de jeunes. Un jeune qui a été président ici, membre d'un comité ailleurs, chef d'équipe, etc., et qui a été amené à prendre des responsabilités, restera sans doute par la suite dans le groupe des engagés.

L'influence de l'école peut être très grande dans l'activité éphémère des groupes de jeunes, groupes qui leur donnent l'occasion de s'exercer au jeu des responsabilités et permettent le développement de leur sens social. Le travail en équipe doit être entrepris très tôt. Ensuite les mouvements parascolaires doivent être soutenus et les pouvoirs publics se doivent de mettre des locaux et des terrains à la disposition des groupes de jeunes. Il faut songer aussi à la formation des animateurs de jeunesse, ils ne seront pas forcément des enseignants. Un nouvel état d'esprit doit animer les projets de réforme scolaire. Cette réforme qui est continue en ce qui concerne les notes, les examens, la promotion, la sélection. Les systèmes actuels ne sont plus du tout valables.

Les jeunes doivent recevoir des missions et avoir des responsabilités. Ils mettent toutes leurs capacités pour bien remplir leurs tâches. Il faut leur faire confiance et les intéresser à la vie sociale d'une manière pratique. Les bons éléments doivent être suivis, guidés, encouragés. L'éveil du sens des responsabilités présuppose la formation à la discussion entre personnes aux idées parfois opposées. Ceci aussi doit être toujours plus développé dans nos classes. L'âge propice se situe entre 11 et 13 ans. Ensuite vient l'époque de la puberté où les réalisations dans le cadre de l'école deviennent plus compliquées, mais point du tout impossibles.

Il faut songer aussi à l'intégration de ces activités éphémères dans le cadre des activités permanentes, mais comment organiser ce passage ? La question reste posée.

Vis-à-vis de l'Etat, l'entreprise a le devoir de payer intégralement ses impôts, elle devrait s'abstenir de toutes sortes d'arrangements pris pour être moins imposée, ce qui donne aux citoyens le sentiment d'être personnellement trompés. On attend aussi de l'entreprise un esprit de mécénat toujours plus développé. La prise en charge des bourses d'étude et de formation professionnelle, de subventions, non seulement aux laboratoires de recherche, mais aussi pour les études sociologiques. Une participation aux frais de voyages et de stages à l'étranger.

Actuellement l'éducateur manifeste sa crainte et son inquiétude devant l'économie et sa recherche continuelle du profit, d'un profit toujours plus grand. L'économie développe le besoin d'acheter toujours plus et toujours plus cher. Elle spécule sur l'importance grandissante du pouvoir d'achat chez les jeunes. Elle met tout en œuvre chez l'enfant comme chez l'adulte pour satisfaire l'état d'insatisfaction générale. On a besoin d'une économie saine ; l'enseignant veut bien collaborer, mais il insiste sur le fait qu'on n'arrivera à rien si l'entreprise ne veut pas s'arrêter dans la recherche incessante du profit par une réclame et une publicité savamment et efficacement organisée.

Enfin, les enseignants doivent être indépendants, ne se soumettre à aucune pression extérieure et comme, finalement, tout passe par l'école, ils doivent songer avant tout aux problèmes humains et pouvoir agir sur l'enfant en étant dégagés de tout souci d'ordre financier.

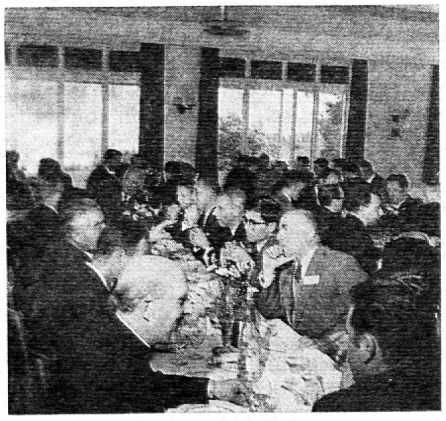

Même à table, les discussions se poursuivent.

Helvétas

Association Suisse d'Assistance Technique

Helvétas, l'Association Suisse d'Assistance Technique (précédemment ASRE, Aide suisse à des régions extra-européennes), est une organisation qui est à l'œuvre depuis dix ans dans différentes régions d'Asie et d'Afrique en voie de développement. L'Helvétas se distingue des autres organisations du genre en ce qu'elle est neutre sur les plans confessionnel et politique. L'Helvétas envoie dans les régions nécessiteuses non pas de l'argent, mais des spécialistes expérimentés qui vivent et travaillent avec la population indigène et lui permettent d'acquérir les moyens de subsister par elle-même. On ne construit pas des châteaux en Espagne : on élabore soigneusement des projets de base. On ne veut pas simplement d'une aide aux pays sous-développés, mais d'un appui qui, partant de l'individu, permette des progrès, même lents, et mène à l'indépendance. Jusqu'ici, l'Helvétas fut à l'œuvre au Népal surtout (organisation de l'industrie laitière, développement de la culture en plaine, construction d'ateliers et de ponts), en Tunisie (centre de formation professionnelle de Hafouz) et au Cameroun (installations d'eau potable).

La campagne Helvétas 1965

Afin de faire connaître l'activité de cette organisation dans toute la Suisse et de rassembler les moyens financiers qui lui sont nécessaires, l'Helvétas organise du 20 octobre au 10 novembre 1965 une campagne qui s'étendra sur tout le territoire suisse. Les dates en furent fixées en accord avec les autres œuvres d'entraide par le Bureau de renseignement des œuvres de bienfaisance. Les journaux, la radio, la TV et le cinéma, des manifestations publiques, etc., s'attacheront à faire connaître les activités de l'Assistance Technique. Et les écoles suisses peuvent être d'un secours inappréciable dans cette campagne, en contribuant à informer le public, et en participant aux manifestations, aux ventes, à l'affichage et aux collectes. La « Schweizerische Lehrerzeitung » réservera son numéro d'été à Helvétas et publiera un numéro spécial sur le Népal qu'on pourra obtenir également en version française.

Matériel à disposition

Nous mettons très volontiers à disposition des maîtres et des écoles le matériel nécessaire à leur information, comme par exemple documents de base pour leçons, photographies, diapositives, etc. (voir bulletin de commande).

Le travail à l'école

Voici à peu près comment nous nous représentons le travail dans les écoles :

Ecoles primaires : Une ou plusieurs leçons dans chaque classe sur l'aide aux pays en voie de développement, affichage dans la localité, collecte à l'intérieur de l'école, ou toute autre participation selon le programme d'action très varié qu'on trouvera dans les « bulletins de la campagne Helvétas ». Ces bulletins sont mis à la disposition de toutes les personnes intéressées (voir bulletin de commande).

Ecoles secondaires et préprofessionnelles : Leçons dans les branches qui s'y prêtent le mieux, comme par exemple la géographie. Entreprises collectives de toute l'école : conférences, représentations, bazars, collectes de vieux papiers, concours de dessin, affichage, collaboration aux campagnes locales.

Il y a en outre un travail passionnant que les élèves peuvent faire, quel que soit leur âge : c'est illustrer des affiches préparées que nous livrons. Ces affiches ne contiennent encore que le sigle et l'indicatif de la campagne ; un large espace blanc est réservé aux écoliers, afin qu'ils y dessinent ou peignent (crayons de couleur, aquarelle, craie, linos, etc.) des motifs en rapport avec l'aide aux pays en voie de développement. Ces affiches ainsi complétées se prêtent admirablement à l'organisation d'expositions dans les vitrines de toute la commune ou d'un quartier de ville.

Nous saurons apprécier votre collaboration, et nous vous serions reconnaissants de prendre contact dès maintenant avec vos collègues du même bâtiment. Sur demande, nous vous enverrons des exemplaires supplémentaires du présent appel.

De nombreux groupes régionaux et comités locaux de l'Helvétas préparent déjà les campagnes locales en bien des endroits de la Suisse. Le Secrétariat romand Helvétas vous renseignera volontiers sur l'activité en cours dans votre région. Et merci de votre collaboration !

Jeanine Braendlin, Prilly (Secrétariat romand, tél. (021) 25 27 71.

Bulletin de commande pour matériel

Prière de le découper et de l'expédier jusqu'au 6 septembre 1965 à Helvétas, Secrétariat romand, Pommeraie 25, 1008 Prilly.

exemplaires

Documentation sur le Népal pour les instituteurs. Parution le 1er octobre. Y sont décrits les buts et les activités de l'aide aux pays en voie de développement par l'exemple du Népal. Statistiques, propositions de lectures scolaires, indications littéraires.

exemplaires

« Partenaires » N° 19, Bulletin d'information Helvétas, numéro spécial élargi, abondamment illustré. Parution le 1er octobre. Contenu : Présentation d'Helvétas, domaines d'activité, récits de collaborateurs, etc. Ce numéro peut être distribué avec profit aux élèves des classes finales et des écoles professionnelles et préprofessionnelles. Gratuit.

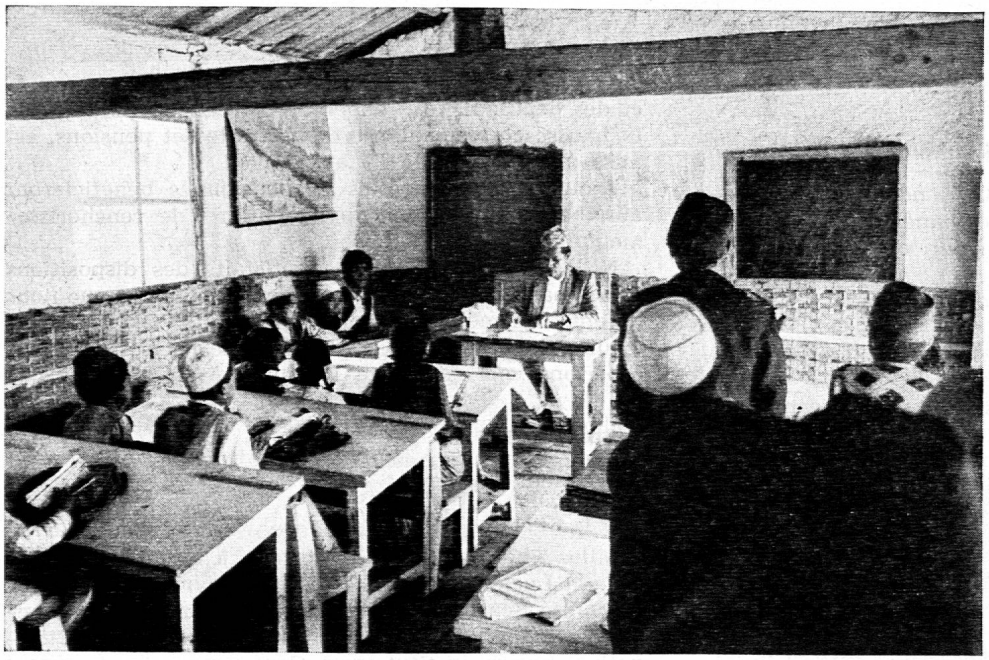

Développement en vallée au Nepal : Helvétas incite les indigènes à construire des écoles pour les enfants. Des petits bâtiments scolaires ont déjà été construits dans plusieurs vallées, et des maîtres indigènes y enseignent.

Notre photographie montre une salle de classe très simple à Jiri. Les enfants ne sont pas les seuls à montrer leur zèle ; après leur dur labeur du jour, des adultes, eux aussi, viennent au cours du soir.

Photo Helvétas/Wolgensinger.

Matériel de publicité et de conférences

exemplaires petites affiches (publicitaires), format 23,5 × 33 cm.

exemplaires affiches étroites (information), format 23,6 × 66 cm, en quatre variantes de texte et d'images.

exemplaires affiches préparées, format 30,5 × 43 cm, sur papier extra fort, destiné à l'illustration par des écoliers.

Ces affiches conviennent pour distribution dans des écoles, des vitrines, des restaurants, des magasins, des bâtiments publics, etc.

exemplaires cachemailles, en forme de bas de laine original, à déposer dans les classes, les magasins, etc.

exemplaires « Liste de conférences Helvétas », contient toutes les indications utiles sur les films sonores, séries de diapositives, textes de conférences disponibles, ainsi que sur les conférenciers qui se mettent à disposition.

exemplaires « Liste d'expositions Helvétas », catalogue des agrandissements photographiques livrables, table des matières thématique des photos, agrandissements 18 × 24 cm, exposition, etc.

Matériel de vente

exemplaires serviettes de papier en paquets, imprimées de jolis motifs des pays en voie de développement. 25 pièces par paquet. Pour ventes en porte à porte ou en rue, à des stands du marché, etc. Prix de vente Fr. 2.— ; le paquet est livré et facturé à Fr. —.50 pièce.

exemplaires insignes, prix de vente Fr. 1.—.

exemplaires cartes mondiales, format 83 × 48 cm. Elles sont illustrées au verso par 12 photographies concernant l'aide aux pays en voie de développement. Prix de vente : Fr. 1.50 (jusqu'à épuisement).

Divers

× Indiquer par une croix l'objet désiré.

Je désire recevoir les « Bulletins de la Campagne Helvétas ».
Ceux-ci contiennent des propositions pour les campagnes locales.

Je suis prêt à fournir au(x) quotidien(s) suivant(s) des articles, clichés, comptes rendus locaux, etc. dans le cadre du Service de presse Helvétas :
C'est pourquoi je voudrais recevoir le dossier de presse avec les documents de base.

Je commande ..... exemplaires supplémentaires du présent appel pour les distribuer à mes collègues.

Prénoms, nom : _____

Adresse : _____

Localité, N° postal : _____

Téléphone : _____

Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ Croix-d'Or 3 GENÈVE

neuchâtel

Notre représentation au Comité de la Caisse de pensions

Par un arrêté du 25 juin 1965, le nombre des représentants des associations du personnel de l'Etat a été déterminé comme suit pour la période législative de 1965 à 1969 :

8 pour la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) ;

3 pour la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat ;

1 pour la Société des agents de la police cantonale neuchâteloise, section de la gendarmerie.

Pour la SPN-VPOD, ce sont les collègues Marcel Jaquet et Willy Zwahlen (retraités) qui ont été désignés comme délégués.

W. G.

Adaptation des traitements au coût de la vie

Le 29 juin, le gouvernement neuchâtelois a pris un arrêté par lequel une allocation supplémentaire est accordée aux titulaires des fonctions publiques en raison de l'augmentation de l'indice du coût de la vie. Par ledit arrêté, l'allocation de renchérissement passe de 10 à 15 % à partir du 1er juillet 1965. Le salaire assuré atteindra ainsi à cette date 105 % du traitement de base. Il nous plaît de relever aussi que la contribution unique et **totale,** comprenant la part des assurés et des déposants, qui doit être versée à la Caisse pour la hausse correspondante des retraites et pensions, est mise à la charge de l'Etat. Bravo !

Ajoutons que retraités et pensionnés bénéficieront aussi de l'allocation supplémentaire de renchérissement.

Nous pouvons donc être satisfaits des dispositions prises par l'Etat qui correspondent aux vœux que nous avions exprimés par la voie du Cartel VPOD (lettre du 9 juin), exception faite de la date de l'octroi que nous espérions voir portée au 1er juin.

W. G.

Admissions

Viennent d'adhérer :

1. A la SPN :

Mlles Thérèse Borel, institutrice à Colombier ; Evelyne et Lucie Mailler, maîtresses d'ouvrages à Neuchâtel ; José Scartsounis, institutrice à Cornaux ; Jeanne-Marie Schindler, institutrice à Môtiers ; Mme Elisabeth Schwarz, institutrice à Cornaux.

2. A la SPN-VPOD :

Mlle Sylvaine Chitacumbi, institutrice ; M. Denis Reichenbach, instituteur ; Mlle Jacqueline Schneider, institutrice, tous trois à La Chaux-de-Fonds.

Nos vœux de cordiale bienvenue !

W. G.

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

● Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées**

● **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Aberegg-Steiner & Cie S. A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Envoyez nous cette annonce et vous recevrez gratuitement et sans aucune obligation un

PETIT CADEAU

bien pratique spécialement pour les **professeurs.**

Nom : _____

Adresse : _____

Plumor S.A.,
Tigerbergstrasse 2,
9000 St-Gall.

Ecole cantonale d'administration de Saint-Gall

cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes, les Télégraphes-Téléphones, Swissair. Le cours dure six mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (2 ans).

Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 25 septembre 1965
Ouverture du cours 19 octobre 1965

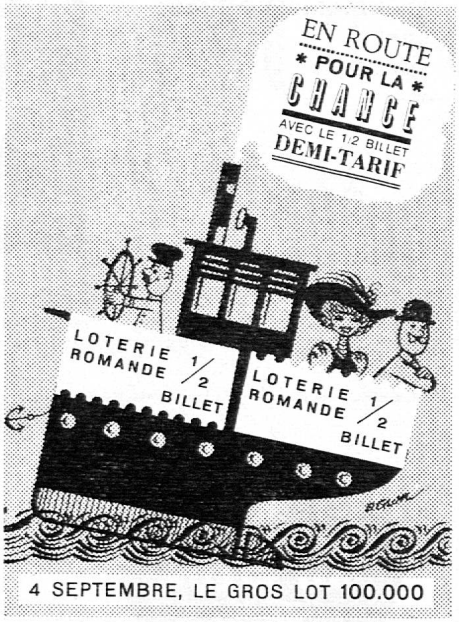

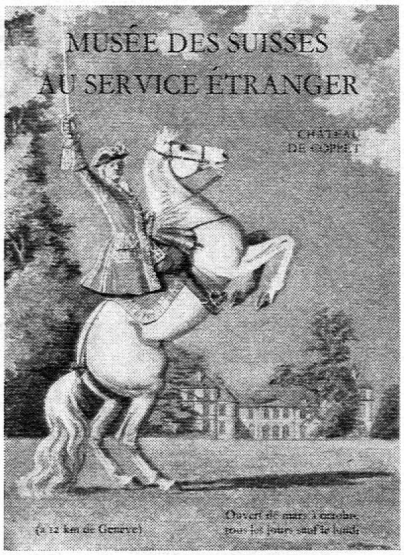

Le Château de Coppet

But idéal de course d'école

une visite au

CHATEAU DE COPPET

résidence du ministre Jacques Necker et de sa fille, Mme de Staël. (Portraits, meubles, tapisseries, sculptures et objets d'art).

Dans l'aile nord du château : le passionnant

MUSÉE DES SUISSES AU SERVICE DE L'ÉTRANGER

« Une grande page d'histoire suisse »

(uniformes, drapeaux, armes, documents, figurines, médailles, etc.)

Possibilité de pique-niquer dans le parc ou au bord du lac.

Envoi de prospectus et tous renseignements sur demande par **M. le Conservateur du Château de Coppet, 5, rue de la Gare, 1260 Nyon, tél. (022) 61 46 35.**

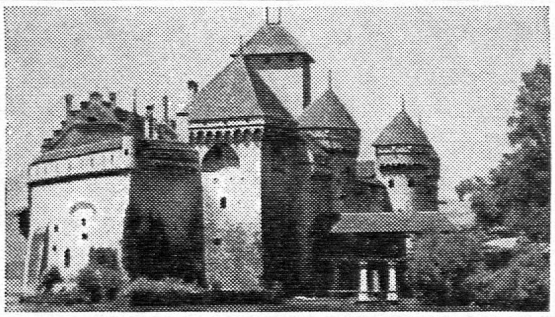

VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux
Entrée gratuite
pour les classes primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

HAUTERIVE

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT
en 2 et 3 langues

COURS DE COMMERCE
(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial, administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

Direction : T. Allaz, Dr ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol., B. Bieri, Dr en droit.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

assurances vie

Rabais sur les assurances accidents

Librairie **PRIOR** Cité 9 - Tél. 25 63 70
GENÈVE

AU CŒUR de la CITÉ

achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres d'école

■ Le nouveau Pelikano possède une grande plume élastique. Elle se voit bien en écrivant. ■ Grâce au capuchon non vissé moderne, il est devenu encore plus robuste et particulièrement indiqué pour les écoliers. ■ Une fenêtre circulaire permet un contrôle du niveau d'encre. ■ Le Pelikano est toujours le seul stylo scolaire équipé du régulateur «thermic» breveté. C'est pourquoi il ne crache jamais, même fortement secoué. ■ Dans le Pelikano, les cartouches ne peuvent sécher puisque le capuchon hermétique empêche toute évaporation. ■ Une cartouche de réserve est toujours sous la main; on la change sur-le-champ.

amélioré
meilleur
marché
Fr. 9.50

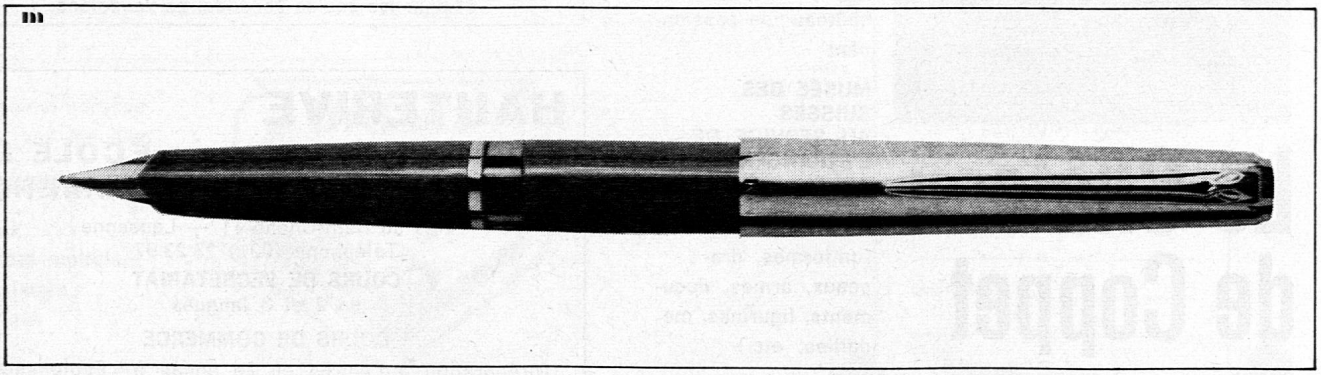

le nouveau Pelikano

Nationale Suisse
3000 BERNE

J.A.
Montreux 1

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux